**Déclaration de la Mauritanie à l’occasion de l’EPU du Zimbabwe (Genève, le 26 janvier 2022**)

**Merci Madame la présidente**

La délégation mauritanienne souhaite la bienvenue à la délégation Zimbabwéenne et la félicite pour la présentation de son rapport.

La Mauritanie salue les progrès réalisés par le Zimbabwe dans le cadre de la promotion et de la protection des droits de l’Homme tout en le félicitant du lancement de son initiative vision 2030 et de la Stratégie nationale de développement 1 couvrant 2021-2025 qui en résulte, ainsi que de l’importance qu’elles accordent aux secteurs liés à la croissance économique, à l’éducation et à la santé publique.

Tout en notant ces progrès, ma délégation recommande à la République du Zimbabwe de renforcer le secteur de la santé en améliorant la qualité des soins afin de permettre aux agents de santé de travailler dans des meilleures conditions et à la population d’avoir accès aux soins nécessaires.

Ainsi notre pays encourage le Zimbabwe à poursuivre ses efforts en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’Homme et lui souhaite plein succès dans le présent examen.

 **Merci**